

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
Siège social : MAISON PABLO NERUDA - 66 Rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Première série — N° 28 Prix 5 F

Bulletin trimestriel - Mars 1978



PONT BÂTI PAR LES ROMAINS AUX ENVIRONS D'ARLES

Sommaire

Éditorial	page 1
Visites commentées	page 3
Promenade au temps passé	page 4
Ancienneté d'Arles	page 8
Louis Mège	page 12
Note sur la présence des troupes allemandes à Arles (1942 – 1944)	page 19
Festo dóu pastrage à San Martin de Crau (poème)	page 20
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps	page 21
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 22
Arles (poème)	page 28
Destructions	page 28

ÉDITORIAL

Notre association a connu une grande activité au cours du dernier trimestre de l'année passée.

— Début novembre nous sommes allés visiter la célèbre abbaye de Saint-Roman, chef-d'œuvre de l'art rupestre qui fut au VI^e siècle l'un des hauts lieux de la vie monacale en Provence. Cette visite qui nous était brillamment commentée par le président de la Société d'archéologie de Beaucaire, fait l'objet par ailleurs d'un compte-rendu détaillé.

— Pour sa quatrième année, le cours de provençal, réservé à nos adhérents, a repris comme à l'accoutumée au lycée F. Mistral les jeudis à 18 h 30 sous l'aimable et dévouée direction de Mlle O. RIO. Il compte une trentaine d'élèves de tous âges.

À ce sujet, nous avons eu le plaisir de glaner à nouveau des distinctions au concours littéraire annuel organisé par l'EISSAME de Salon-de-Provence. Mlle H. BLEUZE, professeur au pensionnat Saint-Charles a eu un premier prix (prose) et un prix d'honneur (poésie) et M. BAILLY, notre vice-président, un prix d'honneur (conte).

Nous souhaitons que les élèves à ce cours soient de plus en plus nombreux. L'étude de la langue provençale s'inscrit en effet au premier rang des préoccupations de notre association.

— Le 13 décembre à 21 heures, au Théâtre municipal, nous avons organisé une « soirée artistique provençale » qui a connu un grand succès en raison du nombre important de spectateurs et de la qualité du spectacle présenté.

Tout avait été mis en œuvre pour donner à notre langue et aux auteurs et musiciens provençaux la place qu'ils méritent.

Les « Cigaloun Arlaten » et le « Velout d'Arle » donnaient à cette réunion, pour laquelle beaucoup de dames et de jeunes filles s'étaient habillées, l'éclat et le charme des airs et des danses de chez nous. Une très intéressante rétrospective commentée du costume féminin arlésien permettait d'admirer les plus beaux atours du passé.

Outre l'ensemble des cuivres de l'École de musique d'Arles et la chorale « Clair Matin » dont les talents sont bien connus des Arlésiens, le « Théâtre du Mistral » nous a fait revivre dans une « viahdo prouvençalo » quelques unes des plus belles pages de notre littérature dans une atmosphère vibrante de gaieté et d'émotion. Des diseurs et des conteurs complétaient cette remarquable distribution.

**

Depuis le début de l'année l'activité de notre association a été marquée par les faits suivants :

— Dans le cadre de notre action en faveur du maintien de nos traditions, la question du costume féminin provençal, dont notre ville possède le plus beau fleuron, ne pouvait manquer d'appeler l'attention d'un grand nombre de nos adhérents.

À ce sujet, une grande inquiétude s'est emparée de tous ceux et de toutes celles qui ont à cœur de garder à ce costume sa pureté faite de goût, d'élégance et de fidélité à ses canons.

En effet, les manifestations populaires au cours desquelles un grand nombre de dames et de jeunes filles d'Arles et des villes avoisinantes « s'habillent » font apparaître une dégradation regrettable des normes établies qui ont fait depuis toujours le renom du costume arlésien. Les négligences et les fautes de goût ne passent pas inaperçues même aux yeux des étrangers amoureux de la Provence qui peuvent aisément se référer dans le défilé des cortèges aux personnes, heureusement encore nombreuses, qui respectent la tradition dans leurs vêtements et leur coiffure.

Aussi bien avons-nous songé à prendre la défense de ce costume pour en maintenir la pureté. À cet égard, une commission au sein de notre conseil d'administration s'est mise à l'œuvre en s'entourant de l'avis et des conseils des Arlésiennes dont la compétence en la matière est universellement reconnue.

En attendant que cette commission puisse intervenir en toute connaissance de cause, auprès des organismes responsables des manifestations folkloriques et des groupes qui les composent, une exposition a été organisée du 14 janvier au 19 février à la Maison Pablo Neruda, avec cours d'habillage et de coiffure. Cette exposition montrait également de magnifiques costumes d'Arlésiennes sur mannequins ainsi que des rubans de soie et des chapelles brodées telles qu'hélas on n'en trouve plus actuellement dans le commerce.

Cette manifestation a connu un très vif succès. Espérons qu'elle permettra de faire progresser notre action en faveur d'un renouveau du costume traditionnel en Arles.

— Le 28 janvier, s'est réunie à la salle Henri Comte notre assemblée générale annuelle, à laquelle monsieur le maire d'Arles accompagné d'un membre de sa municipalité nous avait fait l'honneur d'assister.

Comme à l'accoutumée, l'activité de notre association en 1977 a fait l'objet d'un rapport détaillé du président R. VENTURE. En outre, les rapports moral et financier ont apporté à l'assistance tous renseignements utiles sur notre gestion au cours de l'année écoulée.

L'une des décisions principales prises au cours de cette réunion concerne l'abonnement annuel dont le montant a été porté à 20 F en raison de l'augmentation du coût de l'impression de notre bulletin trimestriel qui néanmoins sera tiré, dans la mesure du possible, à 28 au lieu de 24 pages.

Enfin, il a été décidé qu'une certaine somme serait consacrée à subventionner des chantiers privés de remise en état de façades intéressantes à l'intérieur du secteur sauvegardé de la ville.

En conclusion, l'assemblée générale a pu constater combien encourageants sont les résultats obtenus conformément à nos statuts.

Le Président, **R. VENTURE.**

Visites commentées

Le dimanche matin 6 novembre 1977 a eu lieu la visite de l'abbaye de Saint-Roman-l'Aiguille. Cette visite était commentée par M. ROCHE, président de la Société d'archéologie de Beaucaire. Malheureusement le temps était maussade et le splendide paysage qu'on peut contempler du haut de ce site élevé était noyé dans la brume.

Non loin de Beaucaire en allant vers Nîmes, on prend un chemin rocailleux qui monte, à travers un maquis de chênes verts, de genévriers, de genêts et de pins. Après un kilomètre environ, on atteint le sommet d'une colline où se dressent les ruines d'un imposant château fort construit en 1537 par François de Conseil, notable d'Aigues-Mortes qui avait acquis l'abbaye de Saint-Roman alors sécularisée.

Sous ces ruines, gît une abbaye vraiment insolite. Il s'agit d'un véritable monument qui, au lieu d'avoir été élevé, a été dégagé, creusé sur trois niveaux dans la pierre calcaire de la colline. C'est l'œuvre non pas de maçons mais de carriers. Cette abbaye comprend une église de quelques 22 mètres de long qui offre un décor étrange, surprenant. En effet, des piliers et des voûtes ont été façonnés dans la roche. On reconnaît une nef, un transept et même une sorte de chapelle latérale. Au sol, des tombes creusées, elles aussi, dans la pierre. Aux murs, des niches et à la voûte, des trous pour y déposer ou y accrocher les lampes à huile qui éclairaient ces lieux faiblement. Au niveau de l'autel, la tombe où reposait Saint-Roman. Dans le transept, le siège de l'abbé, creusé lui aussi dans la paroi rocheuse, dans un état étonnant de conservation puisqu'il date vraisemblablement du VI^e siècle.

On visite ensuite la terrasse, niveau supérieur de cet extraordinaire monument, où l'on dénombre plus de 140 tombes creusées dans le rocher à côté d'une immense citerne. De là nous explorons plusieurs niches-cellules où les ermites s'enfermaient dans la méditation et l'isolement le plus total, car comme les anachorètes du Mont Athos en Grèce, ils n'y accédaient que par un trou dans le surplomb rocheux à l'aide certainement d'une échelle de corde. Ces ermites ne se retrouvaient en groupe que pour les offices, d'où l'absence d'une salle capitulaire et d'un réfectoire comme cela se retrouve généralement dans les communautés religieuses.

En résumé, cette abbaye nous apparaît comme un chef-d'œuvre de l'art rupestre et nous permet d'évoquer le haut niveau de spiritualité de l'église chrétienne des premiers siècles. Nous apprenons par notre guide que les fouilles continuent depuis plus de dix ans grâce à des équipes de jeunes volontaires qui ont peu à peu dégagé tout ce que nous venons de visiter car la transformation de l'abbaye en château fort avait mutilé et transformé en grande partie ce site extraordinaire.

Tous les AMIS DU VIEIL ARLES qui n'ont pu participer à cette visite sont instamment incités à se rendre un dimanche après-midi sur ces hauts lieux de l'histoire religieuse de notre pays. Le circuit est fléché à quelques trois kilomètres après Beaucaire. Les guides bénévoles sont les membres de la Société d'archéologie de cette ville. Nos chaleureux remerciements à Monsieur ROCHE qui nous a fait passer à Saint-Roman une passionnante matinée.

M. BAILLY.

Promenade au temps passé

Rassurez-vous, chers amis, bien que nous puissions vous dire encore beaucoup de choses sur nos rues, nous ne voulons pas vous importuner par un nouveau tour de ville.

Mais un lecteur fidèle de notre bulletin, monsieur le président des Anciens Combattants de la Résistance, a bien voulu nous adresser un complément d'information sur Fleury Prudhon, « fort peu connu des Arlésiens », disions nous en septembre 1977. Nous l'en remercions d'autant plus sincèrement que les chercheurs sont toujours heureux d'enrichir leurs connaissances. Pour vous inciter à suivre son exemple, et vous aurez ainsi droit à toute notre gratitude, nous transcrivons ici les renseignements qu'il nous a communiqués.

« Fleury Prudhon était en 1944, un jeune Arlésien militant dans un mouvement de jeunesse catholique qui a répondu spontanément à l'appel de la Résistance pour chasser l'occupant allemand. Sa vie a été fauchée au cours de ces combats qui ont valu à la ville d'Arles d'être citée à l'Ordre de la Nation et d'être décorée de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

La ville d'Arles a manifesté sa reconnaissance à ses fils tombés pour sa libération en donnant leur nom dès octobre 1944 à un certain nombre de rues de la ville».

Pourquoi les disperser, presque ignorés, aux quatre coins de notre cité ? N'eut-il pas été mieux de leur réserver l'un des quartiers les plus sinistrés de la ville, les groupant ainsi dans notre souvenir comme ils le furent dans leur sacrifice ?

Mais assez courir dans nos rues et, si vous le voulez bien, faisons plus ample connaissance avec les puissantes familles des Castellane Laval, qui habitaient jadis notre Museon Arlaten, et des Quiqueran, barons de Beaujeu, dont l'histoire est si souvent mêlée à celle de notre ville.

UNE VENDETTA PROVENÇALE AU XVI^e SIÈCLE

Il est dans les annales d'Arles peu d'époques aussi intéressantes que le XVI^e siècle où, tandis que fleurissent les lettres et les arts, les caractères prennent une trempe extraordinaire et les mœurs une violence inouïe.

Le tragique épisode que nous allons raconter appartient à cette période singulière. C'est l'histoire très authentique d'une rivalité d'amour-propre entre deux grandes familles provençales, les Castellane Laval et les Quiqueran, et des cruelles représailles qui s'en suivirent. Vraie vengeance florentine transposée en Provence ou, si mieux l'on aime, véritable vendetta corse, qu'on rencontre avec surprise en nos pays de mœurs naguère encore si douces et qui pourtant ne paraît pas avoir étonné les contemporains.

Les Castellane sont trop connus pour que nous ayons à nous étendre sur leurs origines et leurs illustrations. Dès le XI^e siècle, ils se prétendaient souverains de la seigneurie alpine dont ils portaient le nom et que symbolisait dans leurs armes « le château crénelé et donjonné de trois tourelles ». Leurs grandes alliances les plaçaient au premier rang de la noblesse provençale du XV^e siècle, tandis que les Quiqueran, illustres dans leur province, étaient au contraire peu connus dans le reste de la France. Ils s'honoraient pourtant eux aussi des plus nobles alliances et le premier de cette famille qui retient notre attention et aussi le premier sur lequel s'étend son analyste familial – le Livre de raison de Pierre de Quiqueran auquel nous ferons de fréquents emprunts – était Antoine, fils de Gauchier premier et de Sybelle de Castellane.

Il possédait plus de dix mas au terroir d'Arles et, dans les Alpes, la baronnie de Beaujeu, fief militaire sur la frontière de Savoie. Tandis qu'une branche de sa famille habitait près de l'église Saint-Martin un somptueux hôtel entièrement détruit par les bombardements de 1944, sa maison richement meublée, dont une partie est aujourd'hui la pharmacie Prieur-Garrouste, avait une chapelle qui montre encore quelques restes dans l'actuelle rue Pasteur, jadis de Beaujeu. La tradition et son journal assurent qu'il commandait deux galères, la Patronne et la Capitane lors de la venue du pape Clément à Marseille.

Voilà d'intéressants détails mais, intentionnellement ou par oubli, Pierre de Quiqueran passe sous silence l'un des actes les plus notables de son aïeul. Ce sage, auquel ses concitoyens conférèrent trois fois la première charge municipale, honneur recherché par les plus nobles familles du Midi, n'était point exempt des passions de son temps. A telle enseigne qu'il se battit en duel avec un jeune gentilhomme d'Arles, Accurse de la Tour, et le tua. Nous vous le conterons dans une prochaine causerie.

Après cette digression qui nous fait déjà mieux connaître l'esprit de l'époque, abordons tout de suite le premier épisode du drame qui nous intéresse.

« En 1544, Gauchier de Quiqueran, son fils, eust une grande querelle avec Louis de Castellane seigneur de Laval. Comme Gauchier était baron d'une fort ancienne baronnie, aliénée du Domaine, outre l'envie qui était parmi ces deux maisons de Laval et de Beaujeu, il présumait d'être placé le premier au conseil de nostre maison commune. Les gentilshommes de ce temps là estoient assis tous d'un costé et les bourgeois estoient en possession de la mesme coutume de se tenir tous ensemble de l'autre. Arrive que Louis de Castellane, arrivant le premier au conseil, s'assist au haut bout du costé des nobles. Gauchier, son cousin, y arrivant demande à Louis de luy faire place, qui ne se voulant pas reculer receut un soufflet par Gauchier. La tradition porte qu'Anne de Soliers, sa mère, le porta à cet excès dont arriva la perte des biens et des personnes de cette grande maison. Cette injure attira mille suites malheureuses. On dit qu'il se voit dans les vieilles escriptures de la maison de Laval que ceux qui se meslèrent de ceste querelle

trouvèrent à propos de les faire battre et que Gauchier blessa Louis à la main et tira de son sang, sans que l'austre fût assez heureux pour en avoir, ce qui nourrit une immortelle vengeance. »

Il fallait que les questions de préséance tinsent bien à cœur aux gentilshommes d'Arles et qu'elles eussent déjà fait naître bien des querelles, puisque dès 1525, le Conseil de Ville avait jugé nécessaire par une délibération spéciale (25 mars) qu'à l'avenir, les sièges et places au Conseil appartiendraient, sans aucune distinction, au premier occupant. C'est sans doute cette délibération qu'invoquait Louis de Castellane, tandis que Gauchier de Quiqueran revendiquait un droit qui semble avoir été reconnu à sa famille un siècle durant.

Ce conflit destiné à avoir de si tragiques conséquences n'avait-il pas d'autres motifs qu'une fortuite querelle de préséance et, n'eut-il pas des causes plus profondes dans la rivalité antérieure de ces deux grandes familles ?

Au moment où, vers le milieu du XV^e siècle, Honoré de Castellane vint se fixer dans Arles par son mariage avec Madeleine Boïc, les Quiqueran étaient au pinacle. Le chef de la famille, Jehan, venait d'acquérir du roi René la baronnie de Beaujeu à laquelle étaient attachés des droits honorifiques très importants. Conseiller en titre du roi, ancien viguier de Marseille, il était aussi influent dans sa ville natale qu'auprès de son prince. Il prenait le pas sur toute la noblesse d'Arles et, seul de tous les gentilshommes de son temps, il était qualifié dans les actes municipaux de Magnifique Chevalier.

Son fils Gauchier I^{er} de ce nom, son petit fils Antoine héritent de ses prérogatives et de son rang. Le premier est chambellan de Charles VIII, le second maître d'hôtel de François I^{er} et lorsque la ville se fait représenter auprès du roi de France, c'est aux Quiqueran qu'échoit cet honneur.

Les Quiqueran sont quatre fois premiers consuls pendant que les Castellane le sont deux fois seulement. On conçoit sans peine que ces derniers, justement fiers de la grande situation que leur famille occupait alors en Provence, n'aient pas subi volontiers cette primauté des Quiqueran. Ceux-ci, de leur côté, n'étaient nullement disposés à céder la place à de nouveaux venus. De là, des froissements, des jalousies et bientôt des haines. La rivalité entre les deux Maisons qui nous intéressent ne tarde pas à s'exaspérer, au point qu'aucun sacrifice ne coûte ni aux uns, ni aux autres pour lutter de puissance avec la famille rivale.

Mais revenons à Gauchier deuxième du nom dont la vie fut aussi courte que bien remplie.

Fils d'Antoine de Quiqueran et d'Anne de Forbin Saliers, il épouse en 1542 Catherine d'Oraison des seigneurs de Cadenet et la même année, malgré son jeune âge, il lève à ses frais une compagnie de gens de pied - infanterie - pour joindre au siège de Perpignan l'armée de François I^{er}.

Au retour de cette campagne, il se prend de querelle avec Louis de Castellane pour la préséance au Conseil de ville, et le blesse en duel. Il périt assassiné en 1545 à l'âge de 24 ans, au moment où il se disposait à prendre de nouveau du service dans l'armée royale. Dans son livre de raison, Pierre de Quiqueran, son neveu, enregistre sa mort en cette forme succincte.

« En 1545, Gauchier estant appelé par François pour commander en ses armées de Picardie, courant la poste entre Péronne et Abbeville, fût assassiné misérablement par Louis et Baptiste de Castellane frères, accompagnés de beaucoup d'autres. »

Louis de Castellane n'avait pas oublié l'affront qu'il avait reçu de Gauchier de Quiqueran l'année précédente au Conseil de ville d'Arles. Toute sa famille avait été humiliée en sa personne lorsque Gauchier l'avait publiquement souffleté, aussi avait-elle épousé sa querelle. La suite des événements nous prouvera que la mère de Louis ne dut pas être la moins ardente à la vengeance.

VAILHEN-REMACLE

à suivre

COTISATIONS

Trop nombreux sont encore les adhérents qui n'ont pas réglé leur abonnement 1977. Ils sont instamment priés de nous en adresser le montant (15 Frs) dans les meilleurs délais en même temps que celui de 1978 (20 Frs).

À défaut de ce règlement NOUS DEVRONS INTERROMPRE L'ENVOI DU PROCHAIN BULLETIN à ces retardataires.

Quant à l'abonnement de l'année en cours (20 Frs) nous insistons pour qu'il nous parvienne AVANT LA FIN AVRIL. Tout retard compromettrait notre trésorerie.

Les chèques bancaires ou postaux (CCP 4439-15 Marseille) et les mandats peuvent être envoyés à notre adresse B.P. 30 - 13633 ARLES ou bien remis ainsi que les espèces les SAMEDIS À NOTRE PERMANENCE - MAISON PABLO NERUDA entre 15 et 17 heures.

Ancienneté d'Arles

Alors qu'on peut tenir pour certain que les Phocéens, dès leur arrivée à Massalia vers 600 avant J.C., s'attachèrent à reconstituer sur les bords du Lacydon un cadre de vie assez semblable à celui de Phocée, la métropole qu'ils venaient de quitter, il a fallu attendre ces dernières années pour que soit établie la preuve matérielle de l'existence d'une véritable agglomération marseillaise antérieure à l'ère chrétienne. Encore convient-il de remarquer que les constructions qui étaient enfouies sous la place de la Bourse ne remontent guère, pour le moment, au-delà du siècle avant J.C.

Arles, où ces Phocéens installèrent très tôt un comptoir, est certainement plus ancienne, mais son sol a été si souvent et si profondément bouleversé, particulièrement à l'époque romaine, qu'il faudrait un hasard extraordinaire ou des destructions considérables pour que, dans l'enceinte de la ville, soit mis à jour un bout de mur ou un fond de cabane sensiblement plus vieux que le rempart près de la porte de la Redoute.

La présente étude, dont l'objet est d'essayer de reconstituer les grandes lignes du passé arlésien c'est-à-dire, en définitive, de combler le hiatus qu'il y a entre le moment où furent creusés les hypogées du Castellet et de Cordes et celui où les Romains couvrirent la ville de leurs réalisations monumentales, n'est fondée que sur ce que l'archéologie autorise à supposer, sur de rares textes anciens et, pour le reste, sur des hypothèses permises par la vieille tradition, rapportée par Ammien Marcellin, d'après Timagène, selon laquelle Arles était la sœur jumelle de Rome.

Lorsqu'en 46 avant J.C. Tibérius Claudius Néron, en exécution d'une décision prise par Jules César, installa à Arles une colonie de vétérans de la 6^e légion, il est bien évident que la ville existait déjà. C'était, en quelque sorte, autant à son importance qu'au sens politique de ses dirigeants qu'elle devait la distinction dont elle était l'objet.

Sept ans auparavant, en effet, Arles avait construit, pour Jules César, désireux de châtier Marseille d'avoir pris contre lui le parti de Pompée, douze navires de guerre dans le délai remarquable de trente jours.

La rapidité avec laquelle la commande de César fut exécutée montre qu'à ce moment déjà Arles était un centre de constructions navales important, approvisionné en matériaux de toutes sortes et disposant de personnels qualifiés ce qui implique, étant donné l'époque, qu'elle était en même temps un port et une place de commerce active.

Certains ont estimé que cette importance avait pour origine le canal que Marius, immobilisé pendant deux ans dans l'attente des Teutons, fit construire par ses légions pour faciliter le ravitaillement de son armée (102 avant J.C.). Cela est loin d'être certain ; le canal en question ne correspondait pas à un besoin absolu et c'est surtout pour éviter que ses soldats restent inactifs que Marius en fit entreprendre la réalisation. A peine fut-il achevé que Rome en fit don à Marseille sans doute pour que, bénéficiant de droits de passage, elle en assure le difficile entretien. S'il est probable que le village de Fos lui doit son nom et si un port fut, par la suite, aménagé à son débouché, diverses trouvailles témoignent que la côte entre la pointe Saint-Gervais et Port de Bouc connu autrefois un trafic qui ne devait rien ni au Rhône ni au canal.

En réalité, le Rhône a toujours été navigable pour les bateaux de l'antiquité au faible tirant d'eau, seul l'accès des embouchures pouvait présenter des difficultés par gros temps ou lorsque la visibilité était insuffisante ; pour les pallier, les Marseillais avaient construit des « tours de signaux » devant les bonnes passes (Strabon) et, au Moyen Âge encore, alors que les navires de haute mer remontaient jusqu'à Arles ou même jusqu'à Beaucaire à l'occasion des foires, les statuts de la République d'Arles disposaient qu'il y avait « sous peine d'amende aux maîtres des navires que les vents contraires retenaient, obligation de mettre leurs équipages et leurs embarcations à la disposition des bâtiments qui se présentaient pour entrer dans le fleuve ». En définitive, jamais les difficultés de franchir les embouchures n'ont gêné la navigation au point de l'empêcher et on ne saurait dire dans quelle mesure le canal de Marius servit la fortune d'Arles.

En cette fin du siècle avant J.C., Arles appartenait à la confédération des Salyens (Ptolémée), les salluvii ou saluyes dans les textes, peuple ligure mais si profondément celtisé qu'il était parfois distingué des Ligures proprement dits. Polybe, contemporain de Ptolémée, ne situait ces derniers que « depuis l'Apennin au-dessus de Marseille jusqu'à Pise », ce qui revenait à ne pas considérer comme ligure l'extrême ouest de la Provence, le territoire des Salyens. Plus tard, la confédération salyenne alla jusqu'à Antibes mais perdit son influence sur la région où était son berceau passée sous le contrôle de la colonie d'Arles : « salluvii d'Antibes à Marseille et un peu au-delà » (Strabon). Archéologiquement, les Salyens pourraient être caractérisés par les sculptures avec alvéoles pour têtes coupées dont on retrouve des éléments à Entremont près d'Aix, à Glanum et à Roquepertuse près de Velaux.

R. Festus Aviénius dans son poème *Ora maritima*, établi sur des renseignements remontant vraisemblablement au IV^e siècle avant J.C. pour ce qui concerne l'est du Rhône, dit que le long de la côte, entre le Rhône et Marseille, on rencontrait « les néarchi et la cité Berginé, les cruels salyes, la ville antique de Mastraméla (Saint Blaise) sur le lac, un haut promontoire que les indigènes appellent Cecylistrum (cap Couronne ?) puis Marseille » (traduction Berthelot R.A. 1933).

Les Néarchi ne sont pas identifiés ; ils ont pu être aussi bien les habitants de la Camargue que ceux du Plan du Bourg ; s'ils sont distingués des Salyens, c'est peut-être parce que ceux-ci n'étaient pas encore organisés en confédération. Quant à leur cité Berginé on ne voit pas où la placer ailleurs qu'à Fos.

Dans un autre passage, Aviénius dit qu'Arles s'appelait Théliné (Theline vocata sub priore seculo) quand les Grecs de Marseille y habitaient, c'est-à-dire tant qu'ils y eurent le comptoir créé par eux peu après leur arrivée en Provence.

Si le nom d'Arelate (Arles) est peut-être celte car on le retrouve en Haute-Loire (Arlet, Arelate vico au VI^e siècle), en Italie du nord (Arelati, ex-Arelate) et jusque dans l'ancienne Norique où il y avait une localité Arelape (extension qui s'oppose à la traduction Arelate = Ar Lath = près des marais), le nom de Théliné est peut-être ligure. On a voulu qu'il soit grec mais on n'a pas trouvé dans cette langue de rapprochement satisfaisant ; le sens proposé, la mamelue ou la féconde, convient mal à un établissement sur une petite colline rocheuse encore moins si, comme on le prétend, les environs en étaient couverts d'étangs ou de marais. Il est d'ailleurs peu probable que les Grecs aient changé le nom indigène d'une localité occupée accessoirement alors qu'ils avaient conservé, sans le modifier, celui de leur établissement principal, Massalia. Ce qu'il faut remarquer, c'est que Théliné a le même aspect que Berginé, la ville des Néarchi, ce dont on peut peut-être déduire qu'une certaine parenté existait entre leurs habitants respectifs.

Ce n'est pas de bon gré que les Marseillais abandonnèrent leur comptoir arlésien ainsi, vraisemblablement, que la Camargue et les embouchures du Rhône où ils avaient eu tant de mal à prendre pied (Strabon). Sur le vu des premiers résultats des fouilles du jardin d'hiver, il apparaît même que leur départ a pu être précipité. Il semble raisonnable de rattacher cet évènement à la grave défaite que les Ligures, alliés aux Gaulois de Catumandus, firent subir à Marseille à peu près au moment où d'autres Gaulois envahissaient la vallée du Pô et s'emparaient de Rome (389 avant J.C.).

Ruinée, évincée du Rhône mais demeurée l'un des principaux centres de diffusion des produits de la Grande Grèce, Marseille, après avoir rétabli sa situation, réoccupa le site de Saint-Blaise abandonné deux cents ans plus tôt, mais non celui d'Arles. A Saint-Blaise, son retour est marqué par le rempart qu'elle fit élever suivant un mode de construction identique à celui du mur mis à jour près du Vieux Port, par de nombreux débris de poteries campaniennes et par les monnaies de ses ateliers qu'on rencontre en majorité dans le niveau du siècle (H. Rolland). Il est probable que Fos lui servit de port et que, de Saint-Blaise, les marchands marseillais acheminaient leurs articles vers le nord, en évitant le bas Rhône, par Magnan, Mouriès, la Vallongue et Glanum : Magnan, au sud de l'étang d'Entressen ne figure plus sur les cartes actuelles que comme bergerie mais en 1594 c'était encore une agglomération (carte de Bompario) ; Mouriès pourrait tenir son origine du carrefour de cette voie avec celle qui longeait les Alpilles ; le passage de la Vallongue conduisait de Mouriès à Glanum par le mas de Romanin où est resté le souvenir d'un « vieux chemin de

Tarascon » (F. Benoit) ; à Glanum enfin le nymphée rappelle les remparts de Saint-Blaise et de Marseille et leur est contemporain (H. Rolland).

Il est possible que le commerce arlésien eut à pâtir de ce nouvel état de fait mais les Ligures étaient, à cette époque, maîtres du Languedoc, du Rhône à l'Hérault (F. Aviénus), et contrôlaient ainsi les routes les plus directes menant vers le centre et l'ouest de la Gaule.

Antérieurement, dans les toutes premières années du VI^e siècle au plus tard, Saint-Blaise, après avoir servi au commerce étrusque puis à celui de Marseille, avait été totalement délaissée sans doute parce que les Marseillais avaient réussi à donner à leur comptoir d'Arles, mieux placé à tous égards, une activité satisfaisante.

Les débuts de ce comptoir sont datés par des céramiques du VI^e siècle, apportées de Grèce ou d'Asie Mineure, dont on a retrouvé des tessons sous la place de la République lors de l'établissement des fondations de la nouvelle Caisse d'épargne, sous la nouvelle poste et dans les fouilles en cours dans le jardin d'hiver. Son extension est marquée par les constructions visibles dans le jardin d'hiver qui paraissent avoir été occupées depuis le VI^e siècle jusqu'au V^e inclus. L'emplacement de cette zone d'habitats, même en admettant qu'elle s'étende bien au-delà de ce qu'il sera possible de dégager, laisse penser que les Marseillais ne furent pas autorisés à s'installer à l'intérieur même de la localité indigène, Théliné, qui, pour diverses raisons, devait se trouver plutôt sur l'Hauture et les pentes descendant vers le Rhône.

Des tessons de poteries de fabrication locale, mêlés à ceux d'importation, montrent que Théliné était occupée quand les Marseillais y vinrent ; il paraît d'ailleurs évident que s'ils y vinrent, c'est qu'ils étaient assurés d'y trouver la possibilité d'échanges avantageux. On peut même se demander si leurs intentions primitives n'étaient pas d'obtenir le droit de s'installer à Fos-Saint-Blaise ou à Arles et non à Marseille. Il ressort du texte de Justin, examiné sans idée préconçue, l'impression que les Phocéens ne prirent contact avec Nann, le roi des Ligures ségobriges, qu'après avoir recueilli l'accord de Rome alors dirigée par l'étrusque Tarquin ; Nann leur attribua un terrain qu'ils n'avaient pas choisi, qui leur convenait mal (1) et qui n'était pas si près du Rhône qu'on s'obstine à le faire croire mais à environ une journée de navigation lorsque le temps le permettait.

(1) *Les Marseillais durent effectuer des travaux considérables pour l'aménager. Le texte de P. Aviénus permet de se demander si le Vieux Port n'est pas en grande partie leur oeuvre : « ainsi, dit-il dans sa description de Marseille, la main humaine a introduit la mer dans la terre, la forme des lieux et la nature du sol ont été modifiées par le labeur diligent de ses fondateurs ».*

Ch. HANS

(à suivre)

Louis MÈGE

Le 14 mars 1895, à une heure du matin, Louis MÈGE mourait dans sa maison, 9 rue Barrême à Arles. Evènement d'une triste banalité me direz-vous et qui n'est pas de nature à intéresser nos contemporains avides de sensationnel. Et pourtant, ami du Vieil Arles et de son histoire, avec Louis Mège disparaissait ce jour-là un des hommes qui ont le plus fait pour que nous puissions aujourd'hui retrouver quelques traces d'un monde à jamais disparu.

À une époque où des ouvrages essentiels pour notre histoire locale ont vu le jour qui avaient pour auteurs CLAIR, ESTRANGIN, JACQUEMIN, Louis Mège lui n'a pas recherché la gloire mais il a poursuivi un travail obscur et anonyme dans le silence de son cabinet. Dès son enfance sans doute il eut la passion de l'histoire et sa ville natale lui offrait un terrain aussi vaste que varié. Tout jeune encore il décida de consacrer sa vie à collectionner tous les documents relatifs à l'histoire d'Arles qui pouvaient présenter quelque intérêt.

Alors qu'il était chef du bureau de l'État civil à la mairie, il consacrait tout son temps de liberté à collectionner tous les souvenirs du passé arlésien qui s'offraient à lui, accumulant ainsi des quantités impressionnantes d'archives. Et cela, seuls quelques intimes le savaient, car cet érudit était d'une modestie invincible qui fut sûrement une entrave à son ascension sociale. Pourtant des fées s'étaient penchées sur son berceau. Son père, Pierre-Claude Mège, né le 30 mai 1788, fut notaire, et dans la famille de sa mère (née AUBERT) on compte également des avocats. C'étaient alors des positions sociales fort enviées et en honneur dans notre ville.

Son grand-père, Antoine Mège, fut à l'orgue l'élève favori de Jean-Baptiste Vallière. D'ailleurs les deux familles Mège et Vallière étaient intimes puisque Claude Vallière, notaire, fut le parrain de Pierre-Claude Mège qui prit sa succession à l'étude, et ils habitaient la même maison de la rue Barrême.

S'il n'était pas musicien, du moins je n'ai rien trouvé qui fût état de ce talent, Louis Mège fit de la peinture de façon assez sérieuse sous la direction d'HUART, peintre célèbre dans notre ville, créateur d'une école de dessin qui forma une pépinière de jeunes artistes. Certes les œuvres de Mège ne méritent pas qu'on s'attarde trop devant elles, mais si leur qualité artistique est médiocre, elles présentent néanmoins l'intérêt d'avoir pour modèles des sites ou des monuments arlésiens ; elles sont, à ce titre, utiles pour la compréhension de l'histoire de notre ville. On peut voir quelques tableaux au Museon Arlaten dans la salle XVIII (Salle Romantique).

Louis Mège appartenait donc à la bonne bourgeoisie arlésienne, mais son attachement au sol natal l'empêcha sans doute d'accéder aux situations brillantes que présageaient son éducation et son intelligence.

Ses opinions politiques ont probablement constitué une entrave supplémentaire. Né le 9 janvier 1816 au lendemain d'une époque particulièrement troublée pour la France et pour notre cité, Louis Mège allait vivre dans un siècle non moins troublé et être le témoin, et parfois l'acteur, de bouleversements politiques dans lesquels sa foi légitimiste allait être mise à rude épreuve.

En janvier 1840 paraît le premier numéro de l'ALBUM ARLÉSIEN, « hebdomadaire d'information de l'arrondissement d'Arles pour la défense des intérêts moraux et religieux ». Parmi les personnalités qui collaborent à l'Album, on note TRUCHET, CLAIR, JACQUEMIN, REMACLE, ESTRANGIN, DE VAQUIÈRES, BILLOT, DE RIVIÈRE, DE JESSE-CHARLEVAL, DE SUFFREN etc.. Louis Mège, quant à lui, est propriétaire-gérant, charge qui allait lui attirer bien des ennuis.

En effet les opinions de l'Album, fortement entachées de légitimisme militant, étaient souvent à l'opposé de celles du gouvernement de Louis-Philippe, descendant d'un régicide. Les articles de l'hebdomadaire n'étaient pas tendres : la réaction du pouvoir ne se fit pas attendre ; le 28 juin 1840, premier procès, le 19 juillet deuxième procès, le 17 octobre autre procès. Et chaque fois c'était Louis Mège, responsable légalement de la publication, qui comparaisait devant les juges, le plus souvent sans dommage. Mais le 16 novembre 1841, les choses furent plus sérieuses et Louis Mège fut condamné par le Tribunal de Tarascon à un mois de prison et 200 francs d'amende, et ceci malgré la défense menée par l'avocat arlésien Charles ESMENARD, lui-même collaborateur du journal. Je ne sais si la sentence fut effectivement appliquée mais elle a dû marquer profondément un homme qui mettait l'honneur au-dessus de tout.

La route de l'Album Arlésien fut aussi courte que semée d'embûches et la publication finit par cesser en 1843. La Bibliothèque Municipale possède la totalité de ce qui a paru ; c'est l'exemplaire personnel de Louis Mège, relié par lui et annoté de sa main. (1)

Ses opinions politiques allaient jouer un autre mauvais tour à Louis Mège quelque trente ans plus tard. Et cette fois c'est avec la République qu'il eut maille à partir.

L'on sait que le Président de la République, le Maréchal de Mac-Mahon, élu en 1873, confia le pouvoir aux conservateurs en vue d'une restauration de la monarchie ; mais l'intransigeance du prétendant au trône, Henri Comte de Chambord, dernier représentant de la branche aînée des Bourbons, fit tout échouer. C'est alors que, pour gagner du

(1) *L'Album Arlésien RB 116 (2 volumes)*.

temps, la présidence de la République fut confiée à Mac-Mahon pour une durée de sept années. Mais les élections de janvier 1876 voient le triomphe des républicains à la Chambre (340 sièges contre 153) ; Mac-Mahon décide la dissolution et c'est le « coup du 16 mai ».

L'on pense bien que les remous qui agitaient la capitale ne laissaient pas les provinces indifférentes, et dans Arles il y eut également des troubles. Louis Mège était alors chef du bureau de l'Etat civil à la mairie d'Arles et il n'a pas dû observer toute la neutralité que lui imposait son statut de fonctionnaire municipal. Aussi ne put-il résister à la vague des limogeages qui déferla sur l'administration ; les républicains eurent la majorité aux élections de janvier 1878, et Louis Mège eut la douleur de recevoir du maire d'Arles Tardieu la lettre que je me permets de reproduire ci-dessous.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

VERSAILLES le 19 mars 1878

Monsieur Mège,

J'espérais pouvoir vous conserver comme chef de bureau de l'État civil, et je n'avais nulle envie, croyez-le, de suivre, en ce qui vous touche, l'exemple de vos amis politiques durant leur court passage au pouvoir. Malheureusement une circonstance absolument indépendante de ma volonté ne me permet pas la réalisation de cette espérance.

Je suis, au contraire, dans la pénible nécessité de vous faire connaître qu'à partir du 1^{er} avril prochain vous cesserez d'être attaché à mon administration.

Je dois ajouter qu'en raison de vos longs et bons services, le Conseil municipal sera saisi par moi d'une proposition tendant à vous accorder un dédommagement qu'il lui appartiendra de fixer.

Agrérez, Monsieur Mège, en attendant, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Le maire d'Arles

A. TARDIEU

Voici donc Louis Mège, âgé de 72 ans, sans autre ressource que les économies qu'il avait accumulées pendant sa longue carrière et préoccupé du sort de sa sœur Albertine, compagne exclusive et dévouée de son existence. L'administration municipale semble avoir été bien ingrate envers ce scrupuleux fonctionnaire, mais la situation était courante à une époque où les employés ne bénéficiaient pas des avantages d'une caisse de retraite. Mais pour Louis Mège le cas était différent, car il n'était pas un citoyen comme les autres et la Ville avait une dette à lui payer. Depuis 1872 en effet, il avait commencé la longue série de ses dons de manuscrits à la Bibliothèque d'Arles. Cette patiente accumulation d'archives du plus haut intérêt pour l'histoire de

notre ville, cette œuvre de toute une vie, Louis Mège avait décidé à la fin de ses jours de la dévoiler aux chercheurs. Et alors qu'il aurait pu tirer une somme importante en vendant ses précieuses collections à des antiquaires, il résolut d'en faire don à sa ville, afin qu'elles ne soient pas dispersées. Peut-être nourrissait-il le secret espoir non de recevoir des honneurs - il ne les a jamais recherchés - mais de bénéficier d'une aide pour ses vieux jours.

Son ami Émile Fassin était alors adjoint au maire et il n'est pas impossible qu'il lui ait donné des assurances à ce sujet ; car il était sans doute le seul à qui la valeur exceptionnelle de ces manuscrits n'ait pas échappé. J'en veux pour preuve une délibération du Conseil municipal du 24 avril 1878 dont l'importance me paraît assez grande pour mériter une transcription intégrale.

L'an mil huit cent soixante dix-huit et le vingt-quatre avril, à quatre heures de l'après-midi, le Conseil Municipal de la Ville d'Arles,, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, en vertu de l'autorisation de M. le sous-préfet, et ensuite à des billets de convocation adressées, à domicile, à chacun de ses membres, et de plus au son de la cloche, en la manière accoutumée.

Étaient présents : MM. Tardieu, Maire d'Arles, Président, Emile Fassin, adjoint, Flandrin, Beuf, de Montélegier, Maurin, Teissier, Flaujat, Minaud, Rousseau, Mistral, Jambon, Roman, Fouquouet Gay.

Personnel : Secours à accorder au sieur Mège, ancien chef de bureau de l'État civil.

Monsieur le maire expose que le sieur Mège, ayant été remercié récemment des fonctions de chef de bureau de l'Etat civil qu'il remplissait, il y a lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas, vu son âge avancé et ses longs services, de lui allouer une pension ou secours. Comme le service de l'État civil compété plus particulièrement à M. Fassin, adjoint, en vertu de la délégation qui lui en a été faite, et que M. Fassin est aussi plus à même d'apprécier la valeur de certains dons faits par cet employé aux archives de la ville, M. le maire prie son adjoint de vouloir bien exposer à ses collègues les titres que peut avoir le sieur Mège à l'obtention d'un secours.

M Émile Fassin se plaît à reconnaître que le sieur Mège a toujours rempli ses devoirs avec assiduité et dévouement, qu'il compte plus de 20 années de service dans les bureaux de la Mairie, et qu'il lui semblerait équitable de lui accorder un secours annuel et viager pour ses vieux jours. Il reconnaît que ces sortes de secours ne sont pas absolument dus, car il n'existe pas dans l'administration de caisse de retraite, mais ils sont de tradition, ainsi que le prouve l'inscription de nombreux crédits de cette nature dans les budgets de la ville, et le prédécesseur de M. Mège lui-même, le sieur David, jouit en ce moment encore d'une pension de 800 francs.

La question ayant été mise en discussion, plusieurs membres font observer que le sieur Mège ne leur paraît point avoir les titres suffisants pour l'obtention d'un secours qui n'est pas obligatoire pour la ville ; qu'ils ne contestent pas que cet employé ne ce soit toujours convenablement acquitté de ses fonctions, mais qu'en cela, il n'a fait que remplir son devoir, et que les précédents qu'on peut invoquer pourraient facilement être combattus par des arguments sérieux et celui, entre autres, qui est tiré de la situation financière de la commune.

En conséquence, le Conseil, à la majorité des voix, délibère qu'il n'y a pas lieu d'allouer au sieur Mège de secours annuel et viager.

M. le maire, reprenant la parole, dit que le Conseil, dans le vote qu'il vient d'exprimer, n'a sans doute pas voulu préjuger la question de savoir s'il ne serait pas à la fois juste et convenable d'accorder au sieur Mège, au moins l'équivalent du don de manuscrits qu'il a fait à la Ville, et il prie le Conseil de délibérer sur ce point. Comme voies et moyens, il indique au Conseil l'économie de 400 francs qu'il pense faire sur le traitement des nouveaux employés de l'état civil dont le chef de bureau touchera 1400 Frs au lieu de 1500, et le second employé touchera 900 Frs au lieu de 1200.

Le Conseil estime que le don de manuscrits fait aux archives de la Ville l'ayant été à titre purement gratuit et gracieux, n'oblige nullement la ville à lui en payer l'équivalent ; mais que toutefois comme le sieur Mège, quoique étant à l'abri du besoin, n'est pas dans une position de fortune assez aisée pour qu'il n'ait pas espéré recevoir un certain bénéfice du don qu'il faisait à la Ville.

Délibère de lui allouer une somme de cinq cents francs, comme représentant la valeur réelle ou relative des objets donnés, et que cette somme sera prélevée sur le crédit des frais d'administration inscrit au budget courant, sous le N° 1 des dépenses.

Nous voyons ainsi quel rôle prépondérant a joué Émile Fassin dans cette affaire. Les mobiles qui l'ont poussé à plaider la cause de Louis Mège devant nos édiles sont lumineux. L'amitié fut le principal moteur de son action ; notre grand historiographe arlésien avait pour son aîné une affectueuse admiration : dans l'article nécrologique qu'il écrit en mars 1895 il dit « on ne pouvait pénétrer dans son intimité sans se laisser gagner au charme de son caractère, à sa douceur, à l'agrément de son esprit, à l'intérêt de son érudition toute spéciale » (1).

(1) *Le Forum Républicain*, 24 mars 1896, Bibliothèque d'Arles, D 8 tome 5.

Mais si Émile Fassin lutta en faveur de son ami c'est également parce qu'il était conscient de la valeur de ses travaux et de l'intérêt que la ville d'Arles avait à les garder par devers elle.

Et en effet les collections de Louis Mège sont importantes à plus d'un titre. Tout d'abord par le nombre des pièces : entre 1872 et 1897 la bibliothèque s'est enrichie de plus de 400 manuscrits. Le fonds Mège égale ainsi en nombre les manuscrits donnés par Bonnemant. Ensuite par la période couverte : les pièces recueillies relatent les faits de la vie arlésienne depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Enfin par la variété des sujets ; je cite au hasard quelques titres :

- Histoire de la Révolution dans Arles
- La société philanthropique d'Arles
- Glanes poétiques
- Etudes sur l'Inquisition
- ŒUVRES de P.A. Antonelle
- Arrêts du Parlement de Provence...

La collection des manuscrits colligés par Mège fait donc preuve d'un éclectisme qui n'est pas l'un de ses moindres attraits. C'est le signe d'une attitude fort intelligente en matière historique. Louis Mège pensait que le moindre détail peut aider la compréhension d'une époque ou d'un fait ; pour lui aucun document n'était mineur. Cette idée alors peu répandue (elle ne l'est d'ailleurs pas encore assez aujourd'hui) lui a permis de forcer bien des portes ; il a ainsi eu la possibilité d'accumuler des centaines de documents qui sans lui eussent été perdus. Il reliait lui-même les liasses de papiers précieux qui risquaient d'être égarés, il copiait de son harmonieuse écriture les pièces qu'il ne pouvait acquérir ou qui étaient dans un trop mauvais état pour être conservées.

Mais Louis Mège ne s'est pas contenté de constituer des archives du passé arlésien ; il nous a laissé une oeuvre personnelle qui, si elle ne remplit pas de nombreux volumes, nous est néanmoins fort précieuse. En 1835 (il avait 19 ans) Mège entreprit de consigner par écrit les faits qui se déroulaient sous ses yeux : vivant au coeur même de notre ville, à deux pas de la mairie et de l'Archevêché, il assista à tout, raconta tout, et n'arrêta ses « Chroniques arlésiennes » qu'en 1887. Nous avons ainsi dans cinq volumes manuscrits un tableau précis et documenté de la vie arlésienne dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Calligraphié avec un soin révélateur du caractère de notre personnage, chaque volume comporte une table des matières par année avec détail des faits relatés ; le cinquième volume est une table générale. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à feuilleter cet ouvrage dans lequel on sent vraiment vivre le peuple arlésien et j'y ai beaucoup appris.

Que de documents précieux eussent été perdus, que de faits curieux fussent tombés dans l'oubli, que de personnages dont le nom même fut ignoré sans le labeur de Louis Mège, cet homme humble et modeste dont je viens brièvement, trop brièvement hélas, de retracer la vie et l'oeuvre pour vous aujourd'hui. Mais je ne voudrais pas terminer sans citer cette phrase qu'Émile Fassin écrivait en conclusion de l'article que j'évoquais tout à l'heure :

« Notre grand collectionneur Louis Mège mérite, dans les biographies arlésiennes, une place distinguée à côté des Anibert, des Bonnemant, des Véran, des Estrangin, des Jacquemin, des Clair, des Robolly, dans cette phalange d'érudits, de chercheurs et de curieux qui, sans autre mobile que l'amour du sol natal, se sont livrés corps et âme au culte de notre cité, à la glorification de son passé, à la conservation de ses monuments, à l'étude de son histoire.

Honneur à ces vieux Arlésiens, à ces « bons patriotes » (comme l'on disait autrefois) si véritablement dignes de ce nom, pour qui le patriotisme ne consiste point à agiter la patrie dans de stériles discussions, mais à la servir simplement, obscurément, dans le calme de leur cabinet et de leurs pacifiques travaux ! Leur mémoire survivra, respectée, honorée, avec les fruits de leur intelligence et de leur labeur. Les passions ne durent pas toujours, la justice est immortelle. »

Mes chers amis, permettez-moi de livrer ces lignes à votre méditation.

Bruno MATEOS,

Arles 1977

Note sur la présence des troupes allemandes à Arles - 1942-1944

Dans la journée du 11 novembre 1942, quelques motocyclistes, venant de Nîmes et se dirigeant vers Marseille passent sur les Lices. Dans la nuit du 11 au 12 arrivent de Nîmes des troupes qui vont séjourner à Arles. Il s'agit d'un régiment d'une Panzer dont l'état-major divisionnaire est installé à l'hôtel Impérator à Nîmes. Ce régiment, commandé par le Rittmeister NUBGEN, procède au désarmement de l'armée de l'armistice.

Dans la nuit du 13 au 14, arrive un escadron de cavalerie montée ; chevaux et hommes cantonnent aux arènes.

La superficie de la commune, ses facilités, incitent l'état-major allemand à augmenter considérablement les effectifs en cantonnement. Vers le 20 décembre 1942, ces effectifs voisinent 12.000 hommes.

Au cours de 1943, Salin de Giraud hébergea environ 2000 hommes de troupes à pied allemandes et 2000 hommes de troupes sous uniforme allemand mais d'origine russe (armée Vlassov).

Entre le 10 décembre 1943 et le 15 janvier 1944, une unité S.S. cantonne à Arles en repos ; elle se compose de 1200 hommes.

Presque en permanence, disséminés dans le terroir, des escadrons d'artillerie stationnent ; la Kommandatur sera d'ailleurs dirigée par un colonel d'artillerie.

Au camp des Chanoines (entre Arles et Saint-Martin de Crau), un détachement de la Luftwaffe assure une maintenance.

L'état-major de la garnison résida d'abord à l'hôtel Jules César, puis, lorsque vint la période des bombardements, il se transféra au château de Barbegal.

Au château d'Avignon (commune des Saintes-Maries) stationna un autre état-major qui, nous semble-t-il, était divisionnaire.

Une partie des troupes cantonnées sur le territoire d'Arles relevait de l'état-major de Marseille.

En août 1944, des éléments S.S., en repli, combattent à Arles. Le 23, la dernière unité, environ 600 hommes qui logeaient dans des bâtiments proches de l'Abbaye de Montmajour, quitte Arles.

O-----O

Il serait utile que les personnes ayant des souvenirs ou des documents pouvant enrichir cette note trop sommaire en fassent part. Il est maintenant urgent d'établir ce moment de l'histoire d'Arles.

Jean LECUTIEZ
Bibliothécaire archiviste

Festo dou pastrage à San Martin de Crau

O fèsto miraculouso, esmouvento visioun
Pèr naoutro prouvènçau bèn trop lèu esvalido,
Arlatenco, gardian, Mirèio en proucessioun
E lou gai tambourin nous fai l'amo ravidò.

Mau-grat lou pès dis an dins l'aubo clarinello
Leissan au pastrion la gardo dóu troupèu
Un vièi pastre craven, alucan soun estello
Camino à pichot pas vers soun jours lou pu bèu.

Lou bastoun à la man, la jargo sus l'espalo
E lou negre capèu taca pèr la susour
Que la blanco plouvino a rabina lis alo
E la cau e la fré an passi li coulour.

Lou vièi piousamen s'en vai vers la capello,
Li redoun di flouca, tintejon dins l'èr ciau
De la glèiso s'ausi, li jouino cantarello
Que dison li refrin di pastre de la Crau.

Alor, tout esmougu, pregnant pèr soun troupèu
Pèr li menoum banu, lis agnèu plen de volo
E lou cor tremoulant, tourtihan sou capèu
Escracho de la man de lagremo de joio !

Pièi dins lou soulèu bas, s'adraio vers la jasso
Encaro ensourcela de tant de meraviho...
S'apiélan au bastoun, sousten si cambo lasso
Mai au bon er de Crau, soun cor s'escarabiho.

Julien MOUSSET

San Martin de Crau.

Guierdouna i Jo Flourau de Tarascoun en 1975.

Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

(suite) Évolution des noms à travers les âges
(D'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1978	1871	1743
Raspail (impasse)	Sainte Ursule (impasse)	?
Raspail (rue)	Sainte Ursule (rue)	Ursules (rue des)
Reattu (rue)	Lacéta (rue)	?
Redoute (place de la)	Redoute place de	?
Redoute (rue de la)	Redoute (rue de la)	?
Refuge (rue du)	Refuge (rue du)	Vieux Refuge (rue du)
Renan (rue)	Baptêmes (rue des)	Baptêmes (rue des)
République (pl. de la)	Royale (place)	Bourbon (place)
République (rue de la)	Royale (rue)	— Collège (rue du) (place Antonelle - Museon Arlaten)
		— Carmes (rue des) (Museon Arlaten- place de la République)
Rond point des Arènes :		
— rue Porte de Laure-rue de l'Amphithéâtre	Saint Michel de l'Escale	Saint Michel de l'Escale
— rue de l'Amphithéâtre- rue du Refuge	Maures (rue des)	?
— rue du Refuge - place de la Major	Notre-Dame de la Major (rue)	?
— rue du Grand Couvent-rue G. Le Bleu	Charles Cheinet (place)	?
— rue Girard Le Bleu- rue Porte de Laure	Baudette (place)	?
Rotonde (rue de la)	Rotonde (rue de la)	Convalescents (rue des)
Roulet (rue), graveur	Roulet (rue)	Roulet (rue)
Roure (rue du)	Roure (rue du)	?
Saint Césaire (place)	Saint Césaire (place)	?
Saint Césaire (rue)	Saint Césaire (rue)	?
Saint Estève (rue)	Saint Estève (rue)	?
Saint Julien (rue)	Saint Julien (rue)	?
Saint Roch (place)	Saint Roch (place)	?
Sainte Croix (rue)	Yvan (rue)	?
Salines (rue des)	Salines (rue des)	

(à suivre)

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - III

Du Royaume d'Arles à l'Union de la Provence à la couronne de France

Datation	EVENEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MEDITERRANEEN ET LANGUEDOCIEN
Onzième siècle	Chapitre I. — Les vicissitudes du Royaume d'Arles
1055	Réunion d'un concile à Toulouse présidé par l'archevêque d'Arles RAIMBAUD de Reillanne en qualité de vicaire du pape VICTOR II. Ce concile statue sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie.
1056	L'empereur HENRI IV est couronné roi d'Arles.
1059	Le Comte GEOFFROY fait don à l'abbaye de Montmajour de nombreuses terres alentour. À cette époque la Provence qui fait toujours partie de l'Empire au même titre que la Bourgogne, relève de trois comtes : — Le comte de Toulouse, en vertu des droits de sa femme EMMA. — Les comtes GEOFFROY à Arles et GUILLAUME-BERTRAND à Avignon issus de la branche cadette. Le premier absorbé par la gestion de ses possessions en Languedoc demeure étranger aux affaires de Provence. Quant aux comtes de Provence, qui, eux sont demeurés sur place, il semble qu'ils se soient partagé le domaine provençal et ses revenus à l'amiable.
1060	L'Archevêque RAIMBAUD consacre l'église de St Saturnin dans l'archevêché d'APT. Il préside un nouveau concile à Avignon, fonde un chapitre à Barjols et donne l'église de Notre-Dame de la Mer au chapitre d'Arles. Il fait en outre restaurer la première façade de l'église de la Major.

<p style="text-align: center;">EVENEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE ET évènements très importants extérieurs à l'Europe</p>	<p style="text-align: center;">Monuments Arts et Littérature</p>
<p>— 1055. - Les Seldjoukides s'emparent de Bagdad et TOROUL BEY prend le titre de sultan. En soumettant tous les peuples de Transcaucasie, il jette les bases de la première puissance d'Asie antérieure.</p> <p>— 1056. - Mort d'HENRI III en présence du pape VICTOR II. La Régente, l'impératrice AGNÈS est sans autorité. Elle se heurte à l'opposition des princes, dont GODEFROI de Lorraine qui prend le pouvoir à Rome où des troubles éclatent à l'occasion de l'élection du nouveau pape ÉTIENNE IX qui d'ailleurs mourra deux ans plus tard.</p> <p>— 1057. - Depuis 1040 Constantinople est en guerre avec les Bulgares. Cette période de troubles prend fin avec l'empereur COMMÈNE qui restaure la puissance de Byzance et assure la défense des frontières de l'empire.</p>	<p>— Construction à Jérusalem de la fameuse mosquée EL AKSA (célèbre par son dôme et ses mosaïques) dont les sept nefs peuvent contenir 5000 fidèles.</p> <p>1059. — Construction du célèbre baptistère Saint-Jean de Florence (forme octogonale et revêtement de marbre).</p>
<p>— 1059. - Renouveau de l'Église avec le pontificat de NICOLAS II. Le synode de Latran confie définitivement l'élection du pape au collège des cardinaux.</p>	<p>Cette époque est d'une grande richesse en enluminures de manuscrits, fresques et bas reliefs en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre.</p>
<p>— Les chefs normands dont les états en Sicile et en Italie sont reconnus, s'engagent à garantir la sécurité du pape contre quiconque.</p> <p>— De nouveaux troubles se produisent pour l'élection des papes ALEXANDRE II et HONORÉ II.</p>	<p>Fondation de la collégiale de Barjols.</p>
<p>— 1060. - Mort d'HENRI I^{er} de France auquel succède son fils : PHILIPPE I^{er} (âgé de 8 ans), BAUDOUIN de Flandres assure la régence.</p>	

1063

Mort de GEOFFROY I^{er}, enterré dans le cloître de Montmajour, dont la fille GERBERGE épousa GILBERT comte de Gévaudan dont elle eut deux filles, DOUCE et ÉTIENNETTE. La première épousera RAYMOND-BÉRANGER de Barcelone et la seconde RAYMOND des BAUX. BERTRAND II succède à son père.

1065

Mort de GUILLAUME-BERTRAND, fils de BERTRAND I^{er}, qui laisse pour héritière une fille ALIX mariée à ERMENGAUD d'Urgel de qui sortira la branche des comtes de Forcalquier.

L'archevêque RAIMBAUD, le plus prestigieux des archevêques d'Arles des X^e et XI^e siècles organise la vie canoniale de sa cathédrale, communauté de 12 personnes (8 chanoines + 3 dignitaires : Laciste, Doyen et caput sholae qui composent le chapitre présidé par l'archevêque). Il relève le prestige de l'Église d'Arles en obtenant l'obéissance des évêques d'Aix, Château-Renard et Fos qui le reconnaissent comme patriarche.

1067

Mort de l'archevêque RAIMBAUD, AICARD, son neveu et également moine de St Victor de Marseille, lui succède. Il fait restituer à l'Église, avec l'aide de RAYMOND, comte de St Gilles, par le comte BERTRAND II qui l'avait confisquée, la seigneurie d'Albaron en Camargue.

**EVENEMENTS EN FRANCE ET EN
EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

Début de la querelle des investitures qui ne prendra fin qu'en 1122. Les souverains d'Europe investissaient les abbés et les évêques dans leurs charges moyennant argent.

Cette pratique appelée simonie avait pourtant assuré la propagation du christianisme en Occident. Mais elle allait être condamnée par la papauté.

— 1063. - Guy GEOFFROY d'Aquitaine monte une grande expédition pour venger la mort du roi d'Aragon RAMIRE I^{er} tué par les Maures. Les Français se familiarisent à l'idée de la guerre sainte.

- Les Seldjoukides pénètrent en Cappadoce et disputeront cette province aux Byzantins jusqu'en 1072.

— 1064.- Une tempête rejette HAROLD d'Angleterre sur la côte normande. GUILLAUME le Bâtard le contraint de le reconnaître sous serment comme suzerain. Mais sous la table étaient cachés deux coffrets de reliques.

— 1066. - Mort d'ÉDOUARD III D'ANGLETERRE. Le conseil des Sages entérine la nomination d'HAROLD.

— GUILLAUME de Normandie proteste et s'adresse au pape GRÉGOIRE VII qui lui donne raison à cause du serment prêté sur les reliques.

— Mais GUILLAUME doit conquérir son royaume — l'invasion de l'Angleterre va commencer avec 696 navires et plus de 2500 bâtiments et embarcations diverses.

Des renforts venus de toute l'Europe arrivent au port de DIVES.

— Le film de cette opération apparaît sur la fameuse tapisserie de Bayeux (70,34 mètres de long x 0,58 de large) en 58 tableaux.

1063. — Début de construction de la troisième basilique de SAINT-MARC à Venise avec coupes et mosaïques dans le style byzantin.

Début de construction des églises SAINT-ÉTIENNE de Caen et de Nevers.

1065. — C'est à cette date que remonte la célèbre mosaïque de la Vierge à l'Enfant de l'église du patriarcat d'Istanbul.

Cette époque nous a légué des trésors notamment en ivoire sculpté : diptyques, coffrets, bas-reliefs que l'on peut admirer dans les musées d'Istanbul, d'Europe et de Russie.

1070/1090. — Construction de la Tour de Londres.

Datation

**EVENEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI
MEDITERRANEEN ET LANGUEDOCIEN**

1075

GERARD TENQUE fonde l'Ordre des Frères Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem pour secourir les pèlerins malades, les infirmes et tous les fidèles se rendant dans la Ville Sainte, et exposés aux exactions des Musulmans. C'est cet ordre qui prit plus tard le nom de Chevaliers de Rhodes, puis d'Ordre de Malte.

1078

Fondation d'un prieuré aux Saintes-Maries de la Mer dont l'église relève de l'abbaye de Montmajour après avoir dépendu des religieux de Saint-Césaire puis du chapitre des chanoines d'Arles. Cette église portera le nom de NOTRE-DAME de la MER jusqu'au XIX^e siècle.

EVENEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
événements très importants extérieurs à l'Europe

Monuments
Arts
et Littérature

— La flotte se met en route le 27 septembre et débarque les troupes le lendemain sur la plage de Pevensey.

— Le 14 octobre sur la lande de Senlec près d'Hastings les Normands écrasent les troupes d'HAROLD qui meurt au combat.

— À Noël, GUILLAUME est couronné roi d'Angleterre à Westminster. Il est également maître de l'Anjou, du Maine et de la Touraine en plus de la Normandie.

— 1066. - Début du règne effectif de l'empereur HENRI IV.

— 1071. - Les Seldjoukides prennent Jérusalem.

— 1073. - HILDEBRAND, moine de Cluny, succède au pape ALEXANDRE II sous le nom de GREGOIRE VII. Il expose ses idées dans un écrit célèbre, le « Dictatus Papae ». Selon lui la puissance spirituelle ne saurait être soumise à la puissance temporelle, réagissant ainsi contre la main mise de l'Empereur sur l'élection pontificale instituée par HENRI III depuis 962 en contre partie de sa protection. Il combat en outre la simonie et tente de retirer aux rois leurs prérogatives sur l'Église. Il instaure le célibat des prêtres et remplace la mitre de l'évêque de Rome par la triple couronne appelée tiare.

-1076-1077. - Lutte (au sujet des investitures) entre l'Empereur HENRI IV et le pape GREGOIRE VII. Ce dernier excommunique l'Empereur puis lui pardonne et le réintègre dans l'Église après sa soumission à Canossa.

- Les Seldjoukides prennent DAMAS.

- 1079. GUILLAUME le Conquérant bat PHILIPPE I^{er} roi de France à GERBEROY.

M. BAILLY (à suivre).

Autre ouvrage consulté : « Provence Romane » de M. J.M. ROUQUETTE

1075. — Construction de l'abbatiale de St BENOIT et de la cathédrale de Winchester.

1077 - Début de la construction de la cathédrale de St Jacques de Compostelle ;

Arles

et ses trois amours :
— Le soleil, le Rhône et le Mistral —

Le vermeil du couchant, en un flot fantastique,
Inonde entièrement les murs de la cité,
Berceau d'amour ardent, de charme et de beauté,
Des filles aux traits purs d'ARLES, la ville antique.

Le Rhône a délaissé son rivage helvétique,
Abandonnant tumulte, impétuosité,
Pour venir murmurer, d'une âpre volupté,
Sa chanson éternelle à l'accent romantique.

Fougueux mais parfumé, le Mistral, à son tour,
En tourbillons joyeux vient lui faire sa Cour,
Complétant le trio de soupirants célèbres.

Amoureux de la ville au séduisant décor
Où la nuit, chastement, fait avec ses ténèbres
Un écrin de velours bleu-noir pointillé d'or.

Armand ROYER

Destructions

Nos « belles » créations se comptent sur les doigts de la main, nos « destructions » sont innombrables. Telle prairie, telle forêt, telle colline sont la proie de bulldozers et autres engins ; on aplanit, on rectifie, on utilise ; mais on utilise toujours dans le sens matériel, qui est forcément le plus bas. Telle vallée, on la barre ; tel fleuve, on le canalise ; telle eau, on la turbine. On fait du papier journal avec des cèdres dont les Croisés ont ramené les graines dans leurs poches. Pour rendre les routes «roulantes», on met à bas les alignements d'arbres de Sully. Pour créer des parkings, on démolit des chapelles romanes, des hôtels du XVII^e, de vieilles halles. Des combinats de raffinerie de pétrole s'installent sur des étangs romains. On veut tout faire « fonctionnel ». Le mot « fonctionnel » a fait plus de mal qu'Attila : c'est vraiment après son passage que l'herbe ne repousse plus. On a tellement foi en la science (qui elle-même n'a foi en rien, même pas en elle-même), qu'on rejette avec un dégoût qu'on ne va pas tarder à payer très cher, tout ce qui, jusqu'ici, faisait le bonheur des hommes.

Jean GIONO

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL
Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT
Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN
Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER
Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES
Henri AUBANEL - André CASTELOT

BUREAU

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. André VAILHEN

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame FERRARI

Secrétaire adjoint : Madame BOISSIER

Trésorier : M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY
Secrétaire : Mme FERRARI
Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO
Maurice SALASC

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 20 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille



Dépôt légal 1^{er} trimestre 1978 — Imp. l'Homme de Bronze, Arles
Directeur de la publication : M. Venture